

FORMATION

Travailler à plusieurs

Apprenez à concilier bien-être et efficacité dans un collectif de travail, en acquérant des outils utilisables sur la ferme

Date :

Mardi 13 janvier, mardi 10 février 2026
de 9h00 à 17h00



Durée : 14h00

Lieu :

à définir

Intervenant-es :

Anne Schoug

Accompagnatrice des relations humaines accréditée GAEC & Sociétés et Ingénieur Conseil

Ariane Walaszek
& Romane Roosz,

accompagnatrices en relations humaines et formatrices à l'ARDEAR Grand Est

Contact :

Romane Roosz, responsable de stage

Tél : 07 87 74 77 10

Mail : romane.roosz@ardeargrandest.fr

Adresse postale : 17 Rue André Vitu

88 000 EPINAL

Programme :

- Etablir un auto-diagnostic du fonctionnement collectif
- Améliorer la compatibilité et la complémentarité de l'équipe
- Être capable de dire ce qui ne va pas dans le travail et de chercher en équipe comment y remédier
- Améliorer sa communication, gérer les tensions et prévenir les conflits
- Identifier les différents modes de prise de décision dans un collectif
- Mise en pratique



Savoir qu'on peut se faire accompagner, c'est formidable !



Informations pratiques :

- Public : Paysan·nes et porteur·euses de projet
- Pré-requis : Aucun
- Frais pédagogiques : 832 € (pour les deux jours), dont reste à charge :

1. Stagiaire éligible Vivea : 300 €
2. Stagiaire non éligible Vivea, adhérent·e à l'ARDEAR : 300 €
3. Stagiaire non éligible Vivea, non adhérent·e à l'ARDEAR : 832 €

90% de nos stagiaires sont entièrement satisfait·es de notre offre de formation



Si vous rencontrez des difficultés financières, merci de nous contacter !

En participant à cette formation, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt au titre de la formation des chef·fe·s d'entreprise. (+/- 90€ par journée de formation)

- Autres coûts à prévoir : Repas à la charge du/de la stagiaire 
- Méthodes pédagogiques : Méthode active basée sur l'échange de pratiques, le questionnement et la synthèse des acquis.
- Mode de validation : Délivrance d'une attestation de formation
- Lieu : à définir !

Conditions générales de service et règlement sur :

https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/conditions_generales_de_service.pdf



Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble nos possibilités d'adaptation.

Inscription :

Remplissez le formulaire d'inscription en cliquant [ICI](#).
Stage limité à 12 personnes.

Formation à l'initiative de :



Avec le soutien financier de :

